Première Circonscription de CAHORS

Liste du Parti Communiste Français

ELECTRICES, ELECTEURS,

Le coût de la vie ne cesse d'augmenter. La crise économique menace.

Les réductions d'horaires dans toute la France, comme aux Quatre-Routes et à Puy-L'Evêque, frappent déjà les travailleurs. Les licenciements ont commencé à Figeac et ailleurs dans plusieurs entreprises. Le chômage grandit à travers le pays.

Les difficultés augmentent pour les travailleurs des villes dans le moment même où baissent gravement les prix à la production sur nos foires. Les cours du gros bétail, des veaux, des moutons, ceux des pommes, des noix ont dangereusement fléchi, sans aucun profit pour les consommateurs.

En Algérie, la guerre s'éternise et continue à tuer. Le gouvernement vient même de décider de consacrer 236 milliards de plus aux œuvres de mort quand il manque de crédits pour les réalisations les plus indispensables à notre bien-être.

Cependant il est possible, dès maintenant, de réaliser une politique répondant aux exigences des travailleurs et de la nation.

Depuis 10 ans, la production par ouvrier a augmenté de 40 %, apportant au grand patronat des profits fabuleux.

Le grand capital peut donc payer les frais d'une politique de progrès social.

Depuis dix ans, de l'Indochine à l'Algérie les guerres coloniales ont ruiné le budget de la France et empêché tout progrès. Le système électoral a pour but de réduire la représentation des travailleurs manuels et intellectuels de la ville et de la campagne. Il sera donc plus difficile que par le passé de défendre au Parlement les revendications de la population laborieuse.

Tout en poursuivant son action pour la révision démocratique de la Constitution par le peuple souverain, le Parti Communiste considère qu'il est possible de réaliser le programme de justice sociale et de salut national suivant :

1) **RELEVEMENT DU NIVEAU DE VIE DES MASSES POPULAIRES** par l'augmentation des salaires traitements, retraites, pensions et prestations familiales. Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire, création d'une véritable assurance chômage aux frais du patronat.

— **Aide aux petits et moyens paysans** à qui il faut assurer :
- — des prix rémunérateurs en rapport avec les prix industriels ;
- — le bénéfice des lois sociales adaptées à leurs possibilités ;
- — des garanties raisonnables contre les calamités atmosphériques ;
- — des conditions de vie moderne par un équipement rationnel des campagnes (chemins, adductions d'eau, habitat rural, etc...) ;
- — défense des revendications légitimes des planteurs de tabac (majoration du prix, aide aux caisses d'Assurances, suppression des importations abusives).

— **Aide à l'artisanat, au petit commerce** et à la **petite industrie** menacés par les trusts et les monopoles.

— **Défense des revendications des Anciens Combattants, des Prisonniers, des Déportés et de toutes les victimes de la guerre.**

— **Augmentation de la retraite des vieux** qui devrait varier avec le coût de la vie.

2) **PAIX EN ALGERIE** par la négociation avec ceux contre qui la France se bat, et établir avec l'Algérie comme avec tous les peuples coloniaux — des rapports nouveaux

3) **POLITIQUE EXTERIEURE D'INDEPENDANCE FRANÇAISE ET DE PAIX** fondée sur la coopération pacifique avec tous les peuples sans exclusive; l'arrêt des expériences atomiques, de la remilitarisation de l'Allemagne et de la course aux armements.

4) **REDUCTION MASSIVE DES DEPENSES MILITAIRES ET REFORME DEMOCRATIQUE DE L'IMPOT** frappant le grand capital et les profiteurs de guerre afin :

— de donner à l'industrie et à l'agriculture, à la technique, à la recherche scientifique et à la culture les moyens nécessaires à la grandeur française ;

— de donner aux familles et à l'enfance des logements à des prix accessibles et tout ce qui permet d'assurer la santé physique et morale.

Mise en valeur des richesses de notre Quercy, par

— la prospection et l'exploitation, s'il y a lieu, des gisements d'uranium dans la région de Sousceyrac en prenant soin d'une part d'indemniser les propriétaires du sol, d'autre part de conserver pour les communes intéressées et le département une partie des revenus ainsi créés ;

— Prescription rapide d'un relai de Télévision à Labastide du Haut-Mont ;

— la remise en valeur des mines de PLANIOLES et l'implantation de nouvelles entreprises dans le cadre d'une autre politique économique.

5) **GARANTIE DE L'AVENIR DE LA JEUNESSE** par la réforme démocratique et laïque de l'enseignement, la création des emplois nécessaires à la jeune génération.

Défense de l'Ecole laïque en veillant notamment à ce que chaque commune conserve l'école publique, sans laquelle la vie d'un village est condamnée.

6) **RESTAURATION DE LA REPUBLIQUE ET CONSTRUCTION D'UNE DEMOCRATIE RENOVEE**

— par l'abrogation des ordonnances prises en violation de l'article 66 de la nouvelle Constitution ;

— par la défense et l'élargissement des libertés démocratiques : liberté d'opinion, libertés syndicales, libertés de la presse et de réunion ;

— par le contrôle du peuple sur ses élus ;

— par une large autonomie communale et départementale.

Vous voterez pour ceux qui vous défendent

Comme vous le savez, le groupe communiste à l'Assemblée Nationale a toujours tenu ses promesses. Les députés communistes ne portent aucune responsabilité dans la situation actuelle. Ils ont combattu avec acharnement la politique que vous condamnez, cette politique désastreuse que les partis et les parlementaires réactionnaires y compris Maurice FAURE et Georges JUSKIEWENSKI ont soutenu de leur vote.

Vous ferez confiance à Maurice PELISSIER, candidat du Parti Communiste Français,

si vous êtes ouvrier, employé, fonctionnaire, parce que le groupe communiste a toujours lutté pour

— des salaires et traitements décents en réclamant une amélioration de vos conditions de vie ;

— la suppression des zones de salaires. Le 14 février 1958, la majorité de l'Assemblée Nationale s'est prononcée contre inscription à l'ordre du jour de la proposition communiste par 392 voix. (J.O. du 15 février 1958, page 815) ;

— le remboursement à 80 % des frais pharmaceutiques.

La majorité des députés — 425 voix dont celle de Maurice Faure — contre 150 députés communistes a refusé la demande d'inscription à l'ordre du jour de la proposition communiste (J.O. du 1er février 1958, page 464) ;

— le relèvement de 20 % des prestations familiales.

Cette proposition du groupe communiste a été rejetée par 425 voix dont celle de M. Faure.

Si vous êtes exploitants familiaux

— parce que à de nombreuses reprises le groupe communiste a défendu l'attribution aux 2/3 des produits aux fermiers et métayers ;

— parce que le groupe communiste a défendu les revendications des planteurs de tabac notamment : les 450 fr. minimum au kg — 25 mars 1958 — (J.O. du 26-3-1958, page 1939). Maurice FAURE a voté contre, le groupe socialiste s'est abstenu.

Vous n'oublierez pas que tous les députés communistes ont voté :

Contre la guerre d'Algérie qui a déjà tué plus de vingt jeunes du Lot et en expose dangereusement chaque jour des milliers ;

— vote des pouvoirs spéciaux pour l'Algérie. Ces pouvoirs spéciaux ont été votés par la majorité : 280 voix dont celle de Maurice Faure et celles du groupe socialiste contre : tous les députés communistes.

Contre l'aventure de Suez : L'Assemblée avait à se prononcer sur une proposition invitant le gouvernement à prendre des mesures plus énergiques devant la situation créée par le coup de force accompli sur le canal de Suez, cette proposition n'étant qu'une invitation à mettre le feu aux poudres.

Cette proposition de Résolution fut adoptée par 422 voix dont celle de Maurice Faure et celles du groupe socialiste, contre 150 voix, tous les députés communistes.

Contre le réarmement allemand et le marché-commun qui menacent dangereusement notre pays.

Le principe du marché-commun a été adopté par 322 voix (dont celle de Maurice Faure) contre 207 (dont les voix des députés communistes et progressistes). J.O. du 23 janvier 1957.

Vous n'oublierez pas :

— que tous les députés communistes ont régulièrement soutenu les revendications, si modestes, des anciens combattants et victimes de la guerre.

Le 17 janvier 1958 la majorité de l'Assemblée Nationale par 253 voix (dont celle de Maurice Faure) s'est prononcé contre ces revendications contre 233 voix ;

— que c'est un communiste, Ambroise CROIZAT qui a fait attribuer aux vieux papas et aux vieilles mamans une retraite que ses camarades, les députés de notre Parti, ont fait rajuster aux besoins actuels ;

— que les députés communistes ont défendu avec ténacité les principes de l'école laïque.

Vous voterez utile en bloquant vos suffrages sur

Maurice PELISSIER

Parce que vous ne pouvez point apporter votre voix à la liste conduite par ,

— Abel BESSAC, sans étiquette mais, en toutes circonstances réactionnaire, antilaïque acharné, qui fut le mal élu de 1951 et n'osa point affronter les électeurs en 1956.

— René SEGON, avocat au barreau de Toulouse qui conduit la liste Union pour la Nouvelle République patronnée par SOUSTELLE.

— Edmond MASSAUD, candidat officiel de Guy Mollet, porte-drapeau de la S.F.I.O., dont les lourdes responsabilités ne sont plus discutées par les Républicains.

— Maurice FAURE, député radical, type du politicien sans scrupule, dont l'ambition tient lieu de programme. Il a été et reste un ardent défenseur du Pacte Atlantique, du marché-commun : péril mortel pour l'économie de la France. Elu en 1956 sur un programme qui préconisait la paix en Algérie, il a, durant 2 ans, soutenu une politique contraire. Il a oublié de rester fidèle à l'école laïque, il a régulièrement cherché à abuser les planteurs de tabac. Bien entendu il a voté pour de Gaulle.

Républicains, hommes de gauche

Vous voterez pour l'un des vôtres, pour un homme simple et dévoué, issu d'une famille modeste et resté fidèle à ses origines.

Electeurs socialistes,

Vous apporterez vos suffrages au candidat qui est un vrai défenseur de la Paix, au candidat qui par ses actes est très proche de vous.

à Maurice PELISSIER

Vous lui ferez confiance, ainsi qu'à Joseph TEYSSEYRE, un Patriote et un Républicain irréprochable.

Pour la victoire de la République,
Pour la paix et le progrès social,
Pour l'avenir de la France,

Votez pour Maurice PELISSIER.

Imp. E. DELSAUD, Cahors

VU LE CANDIDAT :